



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE JEUDI 20 AVRIL 2023

Restaurant Chez Françoise Aérogare des Invalides 75007

Parking privé en sous-sol et VOITURIER : entrée face au 2, rue Fabert **Métro : Invalides**

Chère amie, cher ami,

Vous êtes conviés à l'assemblée générale de l'Amicale NCR France le **jeudi 20 avril prochain au restaurant « Chez Françoise »** qui nous avait déjà accueilli chaleureusement en octobre 2021.

Nous espérons vous y retrouver nombreux pour échanger entre amis sur l'organisation et le devenir de notre association.

Merci de votre fidélité, de votre participation et de votre support.

A bientôt.

Michel Martin, Président

Au programme :

- **9h30** : Café d'accueil
- **10h00 : Assemblée Générale de l'Amicale NCR France**
 - * **Rapports** moral et financier
 - * **Renouvellement** partiel du Conseil d'administration
 - * **Échanges** sur les voyages, sorties, mutuelle etc.
- **11h30** : Participations de :
 - * **de la Direction de NCR France**
 - * **Pierre Conti**, Président de la FNAR
 - * **Jean-Claude Claudel**, Président de ACS Seniors (Bull)
 - * **Grégory Sabatier**, Directeur régional Mutualia
 - * **Vanessa Terrien**, Conseillère Mutualia
- **12h30 : Apéritif et déjeuner.** Au menu :
 - * Entrée : Truite de Méréville en ceviche
 - * Plat : Suprême de poulet jaune
 - * Dessert : Moelleux tiède au chocolat
 - * Vins et Café.



Salon dit des Premiers Ministres
« Chez Françoise »
Parking privé avec voiturier



2 possibilités pour s'inscrire à l'AG 2023 de l'Amicale NCR France du jeudi 20 avril 2023 :

1) Inscription par internet avec CB (code **AG 2023**) sur le site www.amicalencr.com

2) Inscription par poste : Envoyer ce bulletin au plus tard le 8 avril 2023 à :
Amicale NCR France (AG 2023), 6 rue la Justice 75020 Paris

Nom et prénom : Accompagné (e) de

- ☐ Assistera à l'assemblée générale
- ☐ Se porte candidat (e) au Conseil d'Administration
- ☐ Participera au déjeuner : **35 € par personne**

Ci-joint chèque de € à l'ordre de l'Amicale NCR France (chèque sans agrafe ni scotch)

Date et signature :

NB : Les désistements éventuels après le 15 avril 2023 seront étudiés en fonction de notre engagement avec le prestataire.